



DLM – 18 février 2023

Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE
Collectif DLM : GR5B - BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Dragage du port de PORNICHET : LA MER N'EST PAS UNE POUBELLE

Le port de Pornichet va être dragué et 98 000 m³ de sédiments vont être rejetés en mer au niveau du plateau rocheux des Fromentières (*dans la zone Natura 2000 Loire externe - FR5202011*), devant les plages de Bonne Source et Ste Marguerite, et 500 m³ seulement traités à terre.

En 2023, clapper (ou refouler) en mer est une pratique dépassée.

Ces pratiques de rejet en mer sont très nuisibles pour l'environnement marin. Il faut rappeler que la mer rend des services inestimables pour notre planète à partir de ses écosystèmes. Elle capte une partie importante du CO₂ émis par les activités humaines et produit 50% de l'oxygène O₂ nécessaire à notre vie sur terre.

Ce sont les microalgues et la flore aquatique qui rendent ces services. Il faut donc protéger ces milieux sensibles. Quelles sont les conséquences de ces rejets sur ces milieux ? Les rejets de sédiments sont essentiellement des vases. Les effets de ces rejets en mer sont un étouffement et un colmatage de la flore et de la faune installées sur les roches immergées.

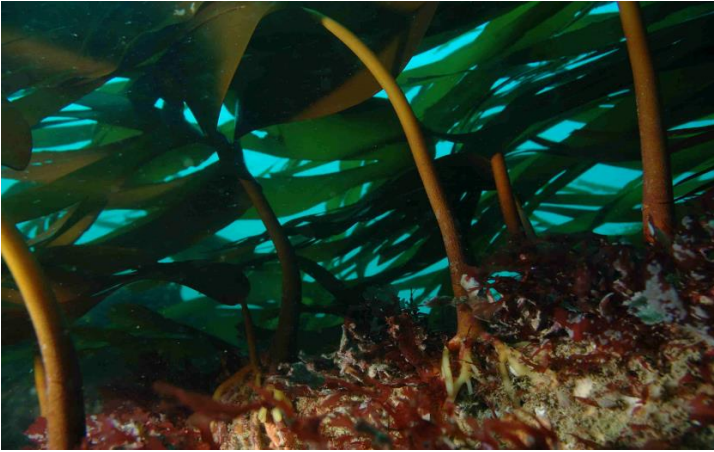
Les travaux vont commencer au plus mauvais moment puisque les laminaires effectuent leur croissance au printemps entre février et mai et la turbidité générée diminuera fortement la photosynthèse. Dans le dossier de suivi des impacts il n'y a aucun suivi de la flore **particulièrement des laminaires qui sont protégées par la convention OSPAR depuis 2021** ? Les inventaires cartographiques de l'association Estuaires Loire Vilaine montrent une diminution drastique des laminaires en baie de la Baule. 90% des surfaces ont disparu en 25 ans et la raison est essentiellement liée aux dragages. **Rappelons que la richesse de ces zones de laminaires est exceptionnelle puisqu'environ mille espèces y sont répertoriées** (300 dans les forêts terrestres).

D'autres solutions existent qui permettent de valoriser les sédiments à terre.

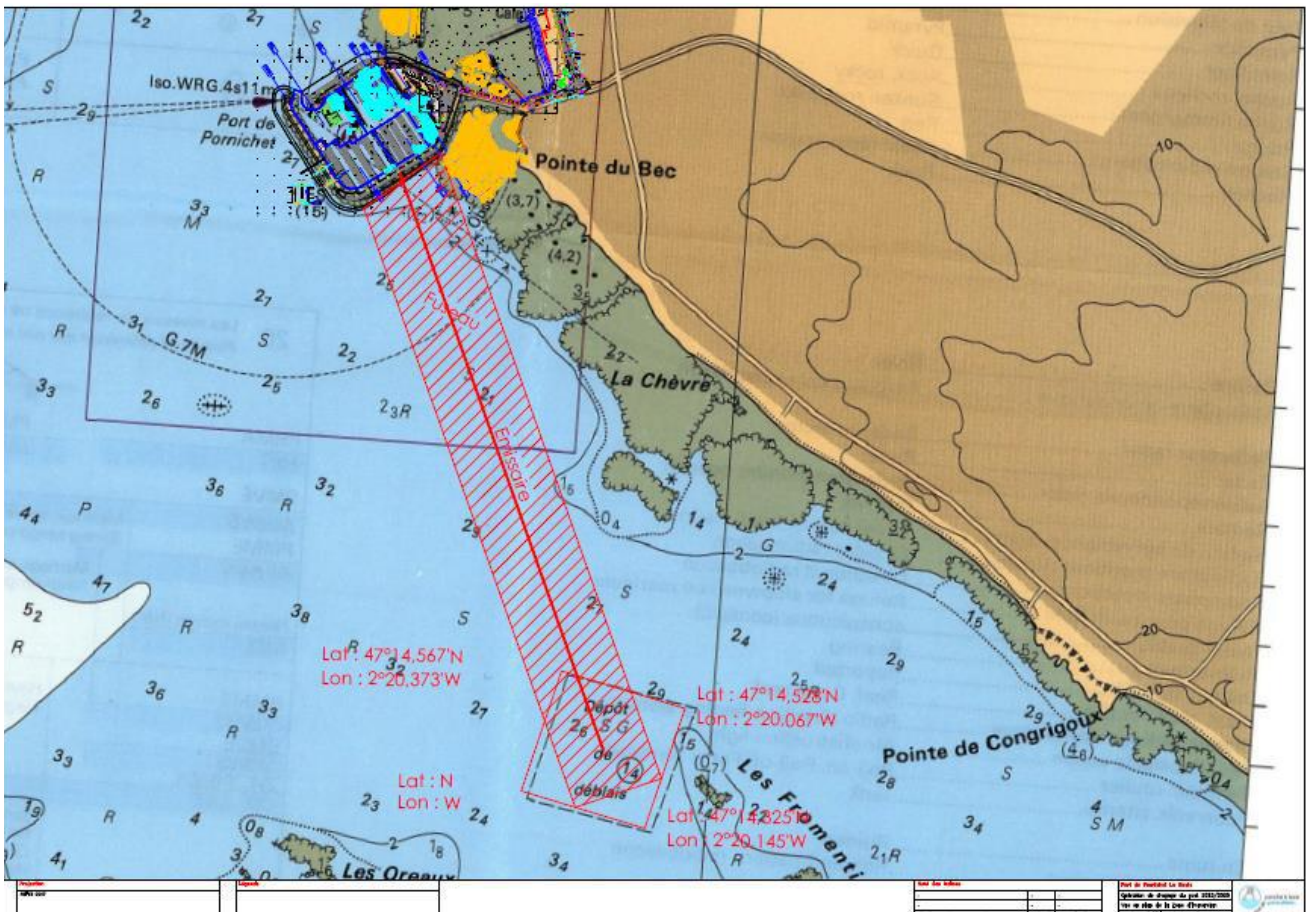
Les Hauts de France ont mis en place avec le ministère de l'Écologie une filière de valorisation des sédiments à terre. En signant avec la région un "**engagement pour la croissance verte**", Bérange Couillard, secrétaire d'État à l'Écologie a déclaré : "*Contenant de nombreux minéraux, la vase est une ressource qui, en étant recyclée, devient un atout pour la filière BTP de notre pays (fabrication de béton, asphalté, ciment etc...) et une solution pour économiser les ressources de la planète..... Bien recycler, c'est mieux protéger notre planète et sa biodiversité,*"

A quand un **engagement pour la croissance verte** similaire avec la Loire-Atlantique, département concerné par la Loire, et les ports de St Nazaire, Pornichet, La Baule-Le Pouliguen, Le Croisic, La Turballe, Piriac, Pornic, etc ...?

**L'évacuation des sédiments étant prévu à l'automne 2023 et au printemps 2024,
il est encore temps de changer de méthode et d'être en phase avec l'urgence écologique !**



Les laminaires hyperboréas vivent une quinzaine d'années et sont des habitats remarquables où vivent de nombreuses espèces de crustacés et de poissons.



Extrait du « Porter à connaissance »

<https://www.assoloirevilaine.fr> => Accueil => les Dossiers d'ELV => Les sédiments

<http://www.prosimar.org/DLM2.htm>